

Rester chez soi et réduire les coûts de la santé

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Magazine aide et soins à domicile : revue spécialisée de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile**

Band (Jahr): - **(2016)**

Heft 3

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-852756>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rester chez soi et réduire les coûts de la santé

En ayant recours systématiquement aux services d'aide et de soins à domicile, on évite plus d'un tiers des placements en EMS. Telles sont les conclusions d'une étude menée par la direction du Département de la santé publique du canton de Zurich.

sh. Cette étude démontre que plus d'un tiers des personnes âgées peut éviter l'admission en EMS grâce au recours systématique aux services de maintien à domicile. De nombreux seniors vivant aujourd'hui dans des maisons de retraite ne sont que légèrement dépendants. Ils auraient pu rester chez eux en bénéficiant de soins à domicile. Renforcer l'activité des soins à domicile a par ailleurs un autre aspect positif: les coûts baisseraient de manière durable.

Le potentiel énorme des soins à domicile

18 % des résidents du canton de Zurich âgés de 80 ans et plus vivent aujourd'hui dans une maison de retraite ou un EMS. Cela représente 8 % de plus que la moyenne suisse. La direction du Département de la santé publique invoque deux raisons: moins de patients nécessitant peu de soins sont suivis en ambulatoire et les prestations de soins à domicile par personne dans le canton sont moins nombreuses que ceux fournies au niveau national. Le développement de l'aide et des soins à domicile est bien plus avancé en Romandie qu'en Suisse alémanique.

Il est donc évident qu'une promotion systématique des soins à domicile profiterait au Canton. Se basant sur des prévisions démographiques, le département de la Santé publique estime que si les services de maintien à domicile sont développés, il faudrait 3000 lits médico-sociaux supplémentaires. Sans un recours accru aux soins à domicile, il faudrait en compter trois fois plus. Dans la seule ville de Zurich, un renforcement des soins ambulatoires permettrait une réduction des lits stationnaires d'environ 20 %.

Réduire les coûts

L'étude menée par Observatoire suisse de la santé (Obsan) souligne en outre l'influence positive des services de soins

à domicile sur l'évolution des coûts. Lors de la présentation de l'étude, le ministre de la santé zurichois, Thomas Heiniger, a souligné l'importance de l'aide et des soins à domicile dans les années à venir: «Si nous voulons maintenir la qualité des soins, nous devons améliorer leur efficacité et leur efficacité.» Plusieurs municipalités se plaignent d'une évolution désastreuse des coûts. Thomas Heiniger pense pouvoir «mieux les maîtriser en promouvant les soins ambulatoires.» Il faut donc plus de logements adaptés aux personnes âgées et soutenir les proches aidants. Le canton exige également plus de concurrence parmi les différents prestataires.

Les soins à domicile à but non lucratif ont le vent en poupe

La réaction de l'association cantonale zurichoise ne s'est pas fait attendre. Markus Schwager, membre de la direc-

tion, déclare: «Nous nous félicitons de ces prévisions d'évolution et constatons avec satisfaction qu'elles correspondent à la stratégie que nous suivons depuis des années.» Le transfert

des offres de soins et d'encadrement du secteur stationnaire vers l'ambulatoire provoquerait des ajustements profonds au niveau des infrastructures et du personnel. Il faudrait donc, selon Markus Schwager, des efforts supplémentaires pour augmenter l'efficacité et l'efficacité et analyser des fusions possibles.

Les organisations d'aide et de soins à domicile sans but lucratif acceptent ce défi et sont prêtes à faire face à la concurrence. Des efforts dans ce sens sont menés par l'Association faitière et ses organisations membres et une discussion stratégique est en cours, dans l'idée du principe «l'ambulatoire avant le stationnaire» dicté par la loi sur les soins hospitaliers.

«Promouvoir les soins ambulatoires, plutôt que stationnaires.»